

# KIT DE RACCORDEMENT POUR ADOUCISSEUR



## KIT COMPLET POUR UNE INSTALLATION PARFAITE DE VOTRE ADOUCISSEUR

<b>DESCRIPTION</b>	<p>Le kit de raccordement pour adoucisseur domestique s'installe à l'entrée du réseau d'eau sanitaire de la maison, après le réducteur de pression.</p> <p>Il permet d'alimenter en eau l'adoucisseur et d'évacuer l'eau de régénération à l'égout.</p> <p>Les raccords en écrou tournant permettent un raccordement rapide, simple et fiable de l'adoucisseur sur le réseau.</p> <p>Les flexibles d'alimentation, contrairement aux tubes rigides, peuvent amortir d'éventuels retours de sur-pression générée à l'intérieur de la maison.</p>
<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	<p>Ce kit de raccordement pour adoucisseur est composé :</p> <p>pour l'alimentation :</p> <p>2 flexibles tressés inox longueur 50 cm, avec 2 écrous tournants en raccord Femelle-Femelle 20/27</p> <p>pour l'évacuation :</p> <p>1 tuyau de vidange</p> <p>1 tuyau de « trop plein »</p> <p>2 colliers de serrage</p>
<b>APPLICATIONS</b>	Le kit de raccordement permet d'alimenter un adoucisseur au réseau d'eau domestique et d'évacuer l'eau de régénération à l'égout.
<b>CONDITIONS D'UTILISATION</b>	<p>Installation en entrée de réseau, après le réducteur de pression</p> <p>Pression max d'utilisation : 4 bars</p> <p>Température max d'utilisation : 35°C</p>
<b>COMPATIBILITÉ</b>	Compatible avec un raccordement de diamètre 20/27 sur l'adoucisseur et la canalisation d'eau froide de la maison.
<b>PRÉCAUTION D'EMPLOI</b>	<p>S'installe en entrée d'alimentation en eau de la maison et après le réducteur de pression</p> <p>Les flexibles d'évacuation doivent être reliés à l'égout par un siphon non fourni</p>
<b>SPECIFICATIONS D'INSTALLATION</b>	Permet d'améliorer la qualité de l'eau sanitaire, de boisson et de chauffage.
<b>PRESCRIPTION DE POSE</b>	A installer pour le raccordement de l'adoucisseur, en aval du réducteur de pression (vivement conseillé)
	<p>N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en oeuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.</p>